

Le jeune et son projet de vie au cœur de la démarche!

MONTÉRÉGIE

MARS 2014

Le jeune à l'école

La démarche de planification de la TÉVA a comme point de départ l'identification du projet de vie par l'élève pour sa vie adulte.

La transition école-vie active (TÉVA) s'inscrit dans une démarche coordonnée et planifiée d'activités intégrées au PI ou à la démarche clinique du PSI selon les partenaires impliqués.

3 ans avant de quitter l'école

Définit un projet de vie et s'engage dans l'action

- Connaît mieux ses intérêts, ses valeurs, ses forces et ses capacités.
- Découvre les ressources de son environnement.
- S'informe et explore pour préciser son projet de vie :
 - Quel travail ?
 - Quelles études post-secondaires ?
 - Quels loisirs ?
 - Quel réseau social ?
 - Habiter en appartement ?
 - Quels rêves ?
- Réalise des apprentissages en lien avec son projet de vie.

2 ans avant de quitter l'école

Développe ses compétences et ses habiletés pour réaliser son projet de vie

- Fait des stages.
- Expérimente des loisirs.
- Participe à des activités dans la communauté.
- Expérimente des modes de transport en vue de se déplacer de manière autonome.
- Se prépare à la vie adulte (activités de la vie courante et domestique, autonomie résidentielle).
- Développe ses ressources personnelles, ses habiletés relationnelles et sociales.
- Développe son réseau social.
- Poursuit ses apprentissages en lien avec son projet de vie.

1 an avant de quitter l'école

Amorce la réalisation de son projet de vie

- Poursuit ses apprentissages en lien avec son projet de vie.
- Valide ses choix.
- Précise son projet de vie.
- Consolide ses acquis.
- Réalise son CV ou son portfolio.
- Est en lien avec un centre de réadaptation ou un Service spécialisé de main-d'œuvre pour poursuivre ses démarches.
- Connaît les personnes et les ressources qui peuvent l'aider et sait faire appel à elles.

Au moment de quitter l'école

Poursuit en continuité la réalisation des divers aspects de son projet de vie

- A des acquis significatifs le préparant à la vie adulte.
- Maintient son autonomie en matière de transport.
- Entretient et développe un réseau social plus vaste.
- En fonction de son projet de vie :
 - Est prêt à entreprendre sa recherche d'emploi ou à débiter un stage préparatoire à l'emploi.
 - A fait une demande d'admission dans un Service spécialisé de main-d'œuvre ou a communiqué avec son CSSS pour être référé à un centre de réadaptation.
 - S'inscrit à des activités de loisirs.
 - S'est inscrit à un programme d'études ou de formation.

Développe son autonomie

Ses parents et les partenaires

Dans le cadre de la démarche de transition école-vie active

L'école

Le Centre de santé et de services sociaux (CSSS)

Les Centres de réadaptation (CMR, CRDITED, SRSOR ou INLB, CJM, Le Virage, Foster)

Le Service spécialisé de main-d'œuvre pour personnes handicapées (SDEM SEMO)

Emploi-Québec (CLE)

Organismes œuvrant en employabilité (CJE)

Les organismes de loisirs

Les organismes communautaires

OPHQ

MRC (transport)

Le Centre jeunesse

- Accompagnent de manière planifiée et concertée le jeune dans l'élaboration et la réalisation de son projet de vie pendant les 3 années précédant son départ de l'école.
- Mettent en commun leurs expertises au profit du jeune et agissent en complémentarité dans le cadre de la démarche de transition intégrée au PI et à la démarche clinique du PSI.
- Créent les conditions de développement de l'autonomie du jeune.
- Aident le jeune à développer :
 - sa connaissance et son estime de soi ainsi que son pouvoir d'action et sa capacité de choisir.
 - ses ressources personnelles et ses habiletés relationnelles et sociales.
 - sa capacité de faire des choix significatifs en matière de projet de vie et d'orientation scolaire et professionnelle.
 - son employabilité et ses capacités d'intégration socioprofessionnelle.
 - son autonomie en matière de transport et son autonomie résidentielle.
 - sa connaissance des ressources et sa capacité d'y faire appel.
- Prévoient les moyens de transport et les ressources résidentielles.
- Évaluent son potentiel d'employabilité.
- S'assurent que les liens soient faits avec les partenaires qui accompagneront le jeune quand il aura quitté l'école et assurent la continuité de sa démarche.



Les partenaires de la TÉVA en Montérégie selon le projet de vie et les besoins du jeune

ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX, INTERVENTION ET SUIVI

Soutien dans la communauté
Soutien au jeune et à ses proches
Évaluation des besoins
Référence
CSSS
(porte d'entrée aux différents services)

INTÉGRATION SOCIALE

Évaluation des champs d'intérêt
Recherche et exploration
d'activités valorisantes, bénévolat,
réseau social, adaptation et
réadaptation
CSSS
—
Centres de réadaptation
(CMR-CRDITDME-SRSOR-INLB)
—
Organismes communautaires
—
Programme d'aide et
d'accompagnement social-Action
(PAAS-Action)
Emploi-Québec

SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT POUR FAVORISER L'ACCÈS AUX SERVICES

Information, soutien et
accompagnement du jeune,
de sa famille ou de ses
intervenants, sur demande.
OPHQ
—
Organismes communautaires
membres du GAPHRSM
et du GAPHRY

TRANSPORT

Carte d'accompagnement pour le réseau
régulier de transport
Admissibilité au transport adapté
MRC et municipalités de la Montérégie
—
Évaluation des besoins en matière
de transport
Entraînement au transport
Adaptation des véhicules
Évaluation de la conduite automobile
Centres de réadaptation
(CMR et INLB)

LOISIRS

Loisirs
et accompagnement
en loisir
Municipalités de la
Montérégie
—
Organismes
communautaires membres
de Zone loisir Montérégie
www.zlm.qc.ca

PROMOTION ET DÉFENSE DES DROITS

GAPHRSM
—
GAPHRY

HÉBERGEMENT

Recherche d'hébergement
et développement de
l'autonomie résidentielle,
adaptation et réadaptation
—
CSSS
—
CMR

ÉDUCATION ET FORMATION

Instruction, socialisation,
qualification
Commissions scolaires
—
Écoles secondaires
—
Poursuite des études, qualification
professionnelle, générale et
technique
Centres d'éducation aux adultes
—
Centres de formation professionnelle
—
Cégeps et universités

Service d'aide à l'intégration des
élèves (SAIDE)
Cégeps
—
Mesures de formation
Emploi-Québec
—
Adaptation et réadaptation reliée à
l'intégration scolaire
Centres de réadaptation
(CMR-CRDITDME-SRSOR-INLB)

PRÉPARATION À L'INTÉGRATION EN EMPLOI

Adaptation et réadaptation reliées
à la démarche d'employabilité
Évaluation et développement
des capacités de travail
Développement de l'autonomie et support
éducatif
Centres de réadaptation
(CMR-CRDITDME-SRSOR-INLB)
—
CJM
—
SDEM SEMO Montérégie
—
FGA des CS

INTÉGRATION EN EMPLOI

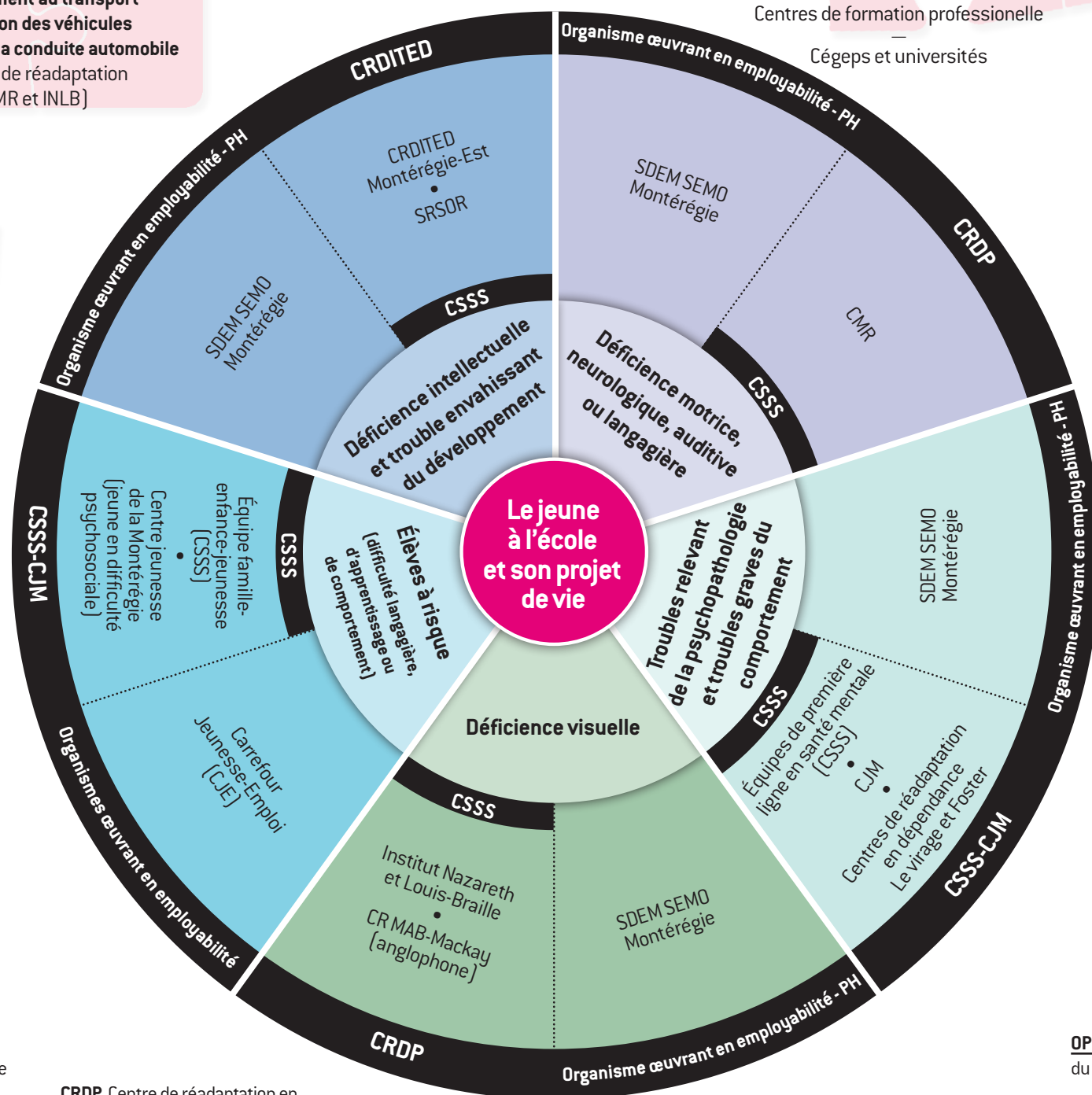
Intégration en emploi
Analyse du besoin d'aide financière
Référence aux entreprises adaptées (au besoin)
SDEM SEMO Montérégie
—
Centres locaux d'emploi (CLE), Emploi-Québec
—
Organismes communautaires œuvrant
en employabilité
—
Entreprises d'insertion en montérégie
www.collectif.qc.ca

ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN DES JEUNES ET LEURS PARENTS

CSSS
—
Centres de réadaptation
(CMR-CRDITDME-SRSOR-INLB)
—
CJM
—
Organismes communautaires
membres du GAPHRSM et du GAPHRY
—
Associations soutenant les enfants
malades et leur famille

FINANCEMENT DE PROJETS D'INTÉGRATION ET DE MAINTIEN EN EMPLOI

Emploi-Québec
—
SPHERE-Québec
—
Service Canada



CJM Centre jeunesse de la Montérégie

CMR Centre Montérégien de réadaptation

CRDITDME Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement de la Montérégie-Est

CRDP Centre de réadaptation en déficience physique

CS Commissions scolaires

CSSS Centres de santé et de services sociaux

FGA Formation générale des adultes

GAPHRSM Groupement des associations des personnes handicapées de la Rive-Sud de Montréal : www.gaphrsm.ca

GAPHRY Groupement des associations des personnes handicapées du Richelieu-Yamaska : www.gaphry.com

INLB Institut Nazareth et Louis-Braille

OPHQ Office des personnes handicapées du Québec

SDEM SEMO Montérégie Service d'aide à l'emploi et de placement en entreprise pour personnes handicapées

SRSOR Services de réadaptation du sud-ouest et du renfort

Cet outil de référence est une adaptation de celui de la région de Montréal produit en 2012 qui avait été coordonné conjointement par Engagement jeunesse Montréal et par l'Office des personnes handicapées du Québec.

Visitez la vitrine pédagogique de la Montérégie (section « adaptation scolaire » et onglet « TÉVA ») pour trouver le cadre de référence TÉVA de la Montérégie et une foule d'outils de mise en œuvre.
vitrine.educationmonteregie.qc.ca